

POUVOIR

Je soussigné(e)

Nom et Prénom (ou raison sociale) :

N° CIN (ou RC si personne morale) :

Adresse du domicile (ou siège social) :

Représenté par M. (si personne morale) :en qualité de

Nombre d'actions détenues :

En ma qualité d'actionnaire de la Société Générale des Travaux du Maroc, par abréviation « SGTM », société anonyme au capital social de 1.200.000.000,00 Dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 31287, dont le siège social est situé au 2 Boulevard Zerktouni, Casablanca, Maroc (la Société),

Donne tous pouvoirs, sans faculté de substituer, à :

Nom et Prénom (ou raison sociale) :

Qualité (actionnaire, conjoint, descendant ou ascendant ou société gestionnaire) :

N° CIN (ou RC si personne morale) :

Adresse du domicile (ou siège social) :

Représenté par M. (si personne morale) :en qualité de

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société SGTM qui se tiendra **le mardi 23 juin 2026 à 10h00** Au FOUR SEASONS HOTEL CASABLANCA, Anfa Place Living Resort, Boulevard de la Corniche, Casablanca, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ▲ Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- ▲ Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- ▲ Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- ▲ Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
- ▲ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- ▲ Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes ;
- ▲ Approbation des conventions réglementées ;
- ▲ Fixation d'une somme annuelle à allouer aux membres du Conseil d'Administration à titre de jetons de présence ;
- ▲ Renouvellement des mandats des administrateurs ;
- ▲ Constatation de la fin de mandat du Co-commissaire aux comptes PwC Maroc ;
- ▲ Nomination d'un nouveau Co-Commissaire aux Comptes ;
- ▲ Questions diverses ;
- ▲ Pouvoirs en vue des formalités.

En conséquence, assister à ladite Assemblée, émarger toute feuille de présence, prendre connaissance de tous documents et informations, conférer et accepter toutes fonctions, prendre part à toutes discussions et délibérations et émettre tous votes, signer tous procès-verbaux et toutes pièces et, en général, faire le nécessaire.

Fait à :

Le :

Signature (Faire précéder la signature par la mention « Bon pour pouvoir » + légalisation)